

H-France Review Vol. 21 (July 2021), No. 124

Tracy Adams et Christine Adams, *The Creation of the French Royal Mistress: From Agnès Sorel to Madame Du Barry*. University Park: The Pennsylvania State University Press, 2020. xii + 236 pp. \$89.95 U.S. (hb). ISBN 978-0-271-08597-5; \$29.95 U.S. (pb). ISBN 978-0-271-08598-2.

Compte-rendu par Flavie Leroux, Centre de recherche du château de Versailles.

The Creation of the French Royal Mistress : From Agnès Sorel to Madame Du Barry s'intègre dans une dynamique récente de la science historique, consistant à replacer les femmes au cœur de l'analyse et en particulier celles d'entre elles longtemps négligées par l'historiographie comme le furent les maîtresses royales. Le sujet n'est pas neuf : il a depuis le XIX^e siècle retenu l'intérêt des polygraphes et biographes désireux de dresser un portrait pittoresque de la cour, mais ce n'est que récemment, au début des années 2000, qu'il est devenu un véritable objet scientifique pour les universitaires. Tracy Adams et Christine Adams, respectivement professeur de français à la School of Cultures, Languages and Linguistics (Université d'Auckland) et professeur d'histoire au St. Mary's College (Maryland), s'y sont intéressées à l'occasion de plusieurs publications préalables, notamment l'article « "Belle comme le jour" : Beauty, Power and the King's Mistress ».[1]

The Creation of the French Royal Mistress, paru en 2020 aux presses de l'université de Pennsylvanie, vient clore leur réflexion, en proposant une belle synthèse, relativement brève mais riche, de 236 pages. Le postulat guidant l'analyse est annoncé dès les *acknowledgments* : la maîtresse royale, « a recognized extraconjugal social position with its own defining features, most notably the important political work that it included », est, « like the king or queen of France », « particular to that kingdom » (p. i). L'objectif principal est ainsi de restituer la « sociogenèse et le développement » (p. 1) d'une telle position spécifique à la France, en s'appuyant sur le parcours de neuf de ses plus importantes détentrices. La méthode adoptée, reprenant le schéma tripartite de Fernand Braudel, est explicitée en introduction et appliquée tout au long des six chapitres. Elle consiste à articuler trois échelles chronologiques, en premier lieu le long terme, durant lequel s'opèrent plusieurs évolutions fondamentales conditionnant l'émergence de la maîtresse royale. Parmi ces changements structurels, qui se développent pleinement aux XVI^e et XVII^e siècles, vient d'abord la manière de considérer les femmes, certes inférieures sur le plan légal mais politiquement capables d'assumer le pouvoir en des cas exceptionnels (régence). Un autre paramètre, tout aussi central, repose sur l'émergence des mignons et favoris (voir les travaux de N. Le Roux).[2] Enfin, dernière évolution pour permettre la naissance de la maîtresse royale sur la scène politique : la théâtralisation de la cour, notamment à partir du règne de François I^{er}. Outre ces processus de transformation sur le temps long, les autrices considèrent deux autres

niveaux d'analyse : le court terme, correspondant aux personnalités individuelles, et le moyen terme, notamment la période 1450-1540, qui, selon elles, représente un basculement.

La démonstration s'étend ainsi sur six chapitres et un épilogue, organisés suivant une logique chronologique. Elle s'engage avec une première partie consacrée à la « the first official royal mistress of a French king » (p. 18) : Agnès Sorel (1422 ?-1450), qui a entretenu une relation de six années avec Charles VII. Si les contemporains peinent à mesurer son pouvoir réel, tous s'accordent à reconnaître qu'elle occupe une position sans précédent, qu'ils ne peuvent alors expliquer que par l'incontinence du souverain. Agnès connaît une élévation sociale rapide (de même d'ailleurs que plusieurs de ses proches) et s'impose à la cour comme une figure distincte de la reine, associée davantage à la beauté et à la sexualité qu'à la maternité et à la contrition. Pour preuve de son influence, Christine Adams et Tracy Adams reviennent sur les hypothèses auxquelles a donné lieu sa mort suspecte : sans se prononcer définitivement, elles expliquent qu'il a pu s'agir d'un assassinat politique par empoisonnement. En somme, s'il est difficile de cerner le pouvoir exercé de son vivant par Agnès Sorel, il est indéniable qu'elle a eu, *a posteriori*, une influence certaine en devenant un modèle à suivre.

De fait, la première à avoir véritablement incarné le rôle de « maîtresse royale officielle » – et à avoir été reconnue comme telle par ses contemporains – est Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes (1508-1580), au cœur du deuxième chapitre. Dame de compagnie de la reine mère Louise de Savoie, elle s'engage dans une liaison avec François I^{er} vers 1526. Mais ce n'est qu'à compter des années 1539-40 qu'elle commence à attirer l'attention des diplomates, désormais résidents à la cour : on lui attribue alors un rôle dans la chute du connétable Montmorency, comme s'étant positionnée dans la faction opposée, celle de l'amiral Biron. Anne se voit dès lors accorder autant d'importance que la sœur du roi, Marguerite, de laquelle elle se rapproche par ses convictions religieuses favorables aux protestants. La maîtresse devient ainsi centrale, mais confinée à un rôle officieux : son pouvoir s'exerce sous la forme d'un « secret ouvert » (« open secret »), accessible uniquement à un public limité – notamment les observateurs des cabales de cour.

Ce même schéma se retrouve avec Diane de Poitiers (1499-1566), maîtresse du roi suivant Henri II, que les autrices présentent d'ailleurs moins comme une rivale que comme une opposante politique d'Anne, appartenant au parti catholique allié de Montmorency et des Guise. Dans le chapitre trois, elles retracent le parcours de cette femme et montrent qu'elle a, de la même manière que la précédente, exercé un rôle de conseillère du roi. Diane de Poitiers se distingue cependant en investissant un nouveau domaine : les arts, comme un moyen d'expression de son rôle. En choisissant d'associer sa figure à celle de Diane chasseresse, elle entretient une ambivalence quant à son influence politique.

Si leur rôle est désormais « established in the French social imaginary » (p. 85), les maîtresses s'effacent sous les règnes des derniers Valois en raison de la prééminence exercée par la reine mère Catherine de Médicis. Elles réapparaissent lorsque le contexte le permet, c'est-à-dire avec le règne du premier Bourbon, Henri IV. La première à tenir ce rôle, de 1591 à sa mort en 1599, est Gabrielle d'Estrées (1573 ?-1599). Bien qu'elle ne soit pas la seule, le quatrième chapitre lui est entièrement dédié. Les autrices expliquent ce choix par l'importance du personnage : bien plus jeune que les précédentes, elle joue son rôle politique de « maîtresse royale officielle » d'une manière tout à fait inédite. D'abord, elle fait annuler son mariage pour que son fils, né du roi, puisse être reconnu ; ensuite, elle se positionne en pacificatrice du royaume ; enfin, et surtout, elle

est la seule à avoir pu prétendre au titre de reine. C'est en tous cas l'hypothèse que défendent Christine Adams et Tracy Adams. Le projet échoue suite au décès brutal de la maîtresse en 1599.

Avec le chapitre suivant, est effectué un nouveau saut temporel. Bien que Louis XIII n'ait pas eu de maîtresse, à nouveau « the role remained in the social imaginary throughout the years of his reign » (p. 110). Il évolue néanmoins encore sous le règne de Louis XIV, alors que la cour connaît l'apogée de son développement en termes de splendeur et de théâtralisation. Les autrices distinguent alors plusieurs étapes, correspondant chacune à une maîtresse. La première, Louise de La Vallière (1644-1710), renvoie à une période de relative discrétion et de pouvoir modéré, même si les bénéfices qu'elle a retirés de la situation sont loin d'être négligeables. La seconde occupe la majorité du chapitre : il s'agit de Françoise de Rochecouart (1640-1707), marquise de Montespan, qui en raison de son esprit, de sa beauté et de son intelligence politique se dessine en miroir inversé. Elle maintient la tradition du « secret ouvert » mais pour d'autres raisons : elle est une femme mariée. Quant au rôle de « maîtresse officielle », elle y apporte plusieurs nouveautés, en s'imposant comme une « créatrice de tendances » (« tastemaker ») (voir J. DeJean, p. 122), en matière de mode, de littérature, de peinture ou de musique.[3] Elle n'en renonce pas moins à exercer une influence politique plus traditionnelle par le biais des clientèles, des nominations, des mariages mais également, selon les autrices, en conseillant le roi dans les affaires militaires – ce que celui-ci dénie dans ses *Mémoires*. Le chapitre s'achève sur un rapide portrait de la dernière grande maîtresse et épouse morganatique de Louis XIV, Françoise d'Aubigné (1635-1719), marquise de Maintenon.

La sixième et dernière partie vient clore la réflexion en expliquant comment ce système s'est peu à peu effrité sous le règne de Louis XV, avec les deux plus importantes maîtresses de ce roi : Jeanne Poisson (1721-1764), marquise de Pompadour, et Jeanne Bécu (1743-1793), comtesse Du Barry. Une première difficulté est venue de leurs origines – bourgeoises pour la première, populaires pour la seconde – qui rendaient illégitime leur présence à la cour. Le décalage avec le pouvoir qu'elles exerçaient n'en était que plus remarquable et réprouvé. L'influence de la première, sur la vie de cour comme sur la politique étrangère, était telle qu'elle a parfois même été comparée à celle d'un ministre. Ainsi, le « secret ouvert » a été rompu et les critiques, de plus en plus virulentes, se sont propagées. L'épilogue, qui s'attarde sur la figure de Marie-Antoinette, montre comment cette évolution a, à terme, nui à la reine elle-même, dès lors que le roi n'avait plus de maîtresse et que la souveraine, par son comportement et ses dépenses, pouvait s'apparenter à ce rôle.

En adoptant cette profondeur chronologique et en proposant une analyse sur le long terme, Christine Adams et Tracy Adams introduisent une réflexion comparative novatrice. Leur méthode et leurs perspectives ouvrent des pistes de recherche d'une grande portée, à l'instar de l'ouvrage de Guy Chaussinand-Nogaret paru en 1990.[4] Le premier et principal apport est d'ordre conceptuel : avec la notion de « secret ouvert », s'éclaire tout un pan du fonctionnement du pouvoir, permettant de comprendre comment a pu naître et se maintenir, avant de s'effondrer, la position de « maîtresse officielle » (le choix de cette expression, anachronique et impropre, est expliqué en note quatre de l'introduction). Les ambiguïtés et les équivoques, le jeu sur les multiples facettes d'une identité (aristocrate, officière, protectrice, épouse, veuve, mère), forment un autre axe de réflexion largement développé par les autrices, que nous ne pouvons que saluer tant il est rarement souligné. Mais là ne s'arrêtent pas les idées fortes et nouvelles qui aident à saisir la réalité de la faveur au féminin et ses évolutions au fil des siècles. Parmi elles, relevons également l'importance du relais que constituent les ambassadeurs ou encore la « généalogie »

s'établissant d'une maîtresse à l'autre, chacune pouvant s'inspirer de la « première » d'entre elles (Agnès Sorel) ou de la précédente. En somme, la démonstration est globalement convaincante : en revenant régulièrement sur le diptyque maîtresse/reine, Christine Adams et Tracy Adams parviennent en effet à expliquer cette « singularité française ». Autant du fait de la loi salique que de l'origine sociale des maîtresses, une marge de pouvoir peut progressivement leur être accordée, considérant qu'elles sont, de fait, dévouées à la cause royale. C'est d'ailleurs la rupture de cet équilibre qui amènera progressivement à l'effondrement du système.

Enfin, la plus grande qualité de cet ouvrage fait aussi, à certains égards, sa faiblesse. Considérer une chronologie très large amène à plusieurs lacunes, en premier lieu dans le choix du corpus d'étude. L'on regrette ainsi que des maîtresses de renom n'aient pas été intégrées à la réflexion, en particulier Henriette de Balsac, marquise de Verneuil, qui aurait d'autant eu sa place qu'elle fut notablement active sur le plan de la politique intérieure. De même, et cela est peut-être plus dommageable, l'appareil documentaire et bibliographique apparaît souvent comme insuffisant. Nous devons certes reconnaître aux autrices une grande honnêteté intellectuelle, puisqu'elles livrent en note des références précises et renvoient systématiquement aux travaux préalables qu'elles mobilisent. Si cette historiographie est assez vaste pour saisir les points les plus saillants du parcours de chacune des maîtresses étudiées, elle reste néanmoins incomplètement maîtrisée. Les publications anglophones sont très représentées (K. Wellman, M. Bryant), mais l'on remarque d'importants manques pour ce qui concerne l'historiographie allemande (A. Weisbrod, R. Sigrid, bien qu'évoquée dans une note).^[5] Surtout, l'historiographie française récente consacrée aux maîtresses, pourtant largement renouvelée depuis les années 2010, semble négligée (actes du colloque de Liège publiés en 2019, travaux de V. Garrigues, de F. Leroux).^[6] Ces omissions rendent ainsi discutables le fait que « the important and enduring position of French royal mistress per se has not been explored » (p. 2). Les biographies choisies pour documenter chaque chapitre sont nombreuses et pertinentes, mais elles auraient parfois mérité d'être complétées par d'autres (plutôt que L. Hilton ou J. B. Wolf sur les maîtresses de Louis XIV, J. Lemoine et J. Lichtenberger ou encore, R. Muchembled sur Mme de Pompadour).^[7]

La même remarque peut s'appliquer au corpus documentaire. Les sources mobilisées se limitent aux imprimés, chroniques de courtisans ou dépêches diplomatiques, voire souvent à des documents de seconde main tirés d'ouvrages historiques. Cela nuit parfois à l'analyse, les avis émis par les contemporains ne permettant pas toujours de saisir la réalité du pouvoir, mais seulement la représentation qui en est donnée par ses acteurs. La réflexion aurait ainsi gagné à mieux prendre en compte les dernières publications historiques, permettant à la fois d'intégrer à l'analyse des sources de première main, de nuancer certaines conclusions (en particulier sur le patronage et les protections) et de mieux cerner la capacité d'action politique des maîtresses. Cela aurait aussi évité quelques approximations qui affaiblissent parfois la réflexion, concernant notamment le statut de « presque reine » de Gabrielle d'Estrées, la séparation de Mme de Montespan ou encore le fonctionnement des lignages nobles. *The Creation of the French Royal Mistress* n'en reste pas moins un ouvrage incontournable pour qui s'intéresse aux maîtresses royales : accessible aux spécialistes comme aux néophytes, il livre une inspirante réflexion sur laquelle s'appuyer pour poursuivre la recherche.

NOTES

[1] *French History*, 29/2, (2015): 161-181.

[2] Nicolas Le Roux, *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)* (Seyssel: Champ Vallon, 2000).

[3] Joan Dejean, *The Age of Comfort: When Paris Discovered Casual – and the Modern Home Began* (New York: Bloomsbury, 2009): 23.

[4] Guy Chaussinand-Nogaret, *La vie quotidienne des femmes du roi d'Agnès Sorel à Marie-Antoinette* (Paris: Hachette, 1990).

[5] Andrea Weisbrod, *Von Macht und Mythos der Pompadour: die Mätressen im politischen Gefüge des französischen Absolutismus* (Königstein/Taunus: U. Helmer, 2000) ; Sigrid Ruby, *Mit Macht verbunden. Bilder der Favoritin im Frankreich der Renaissance* (Freiburg im Breisgau: Fördergemeinschaft wissenschaftlicher Publikationen von Frauen, 2010).

[6] Juliette Dor, Marie-Élisabeth Henneau, Alain Marchandisse (dir.), *Maîtresses et favorites dans les coulisses du pouvoir du Moyen âge à l'Époque moderne* (Saint-Étienne: Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2019); Véronique Garrigues, "Vie de châteaux : le roi, ses femmes et les petits princes (France-Angleterre, XVIIe siècle)" in Anne-Marie Cocula, Michel Combet (ed.), *L'amour au château. Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord les 28, 29 et 30 septembre 2012* (Bordeaux: Ausonius Éditions, 2013): 75-84; Flavie Leroux, *Les maîtresses du roi, de Henri IV à Louis XIV* (Ceyzérieu: Champ Vallon, 2020).

[7] Jean Lemoine, André Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan* (Paris: Calmann-Lévy, 1902); Robert Muchembled, *Mystérieuse madame de Pompadour* (Paris: Fayard, 2014).

Flavie Leroux

Centre de recherche du château de Versailles

Flavie.leroux@chateauversailles.fr

Copyright © 2021 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172